

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE CHASSIGNELLES (89)

-

BILAN DE LA DEMARCHE D'INFORMATION ET DE DIALOGUE



Février 2023

SOMMAIRE

Préambule	3
I. CONTEXTE.....	3
II. LES ECHANGES AVEC LES ACTEURS AGRICOLES ET INSTITUTIONNELS	3
A. Echanges avec les acteurs agricoles	3
B. Echanges avec les services de l'Etat et les collectivités locales	4
III. INFORMATION ET ECHANGE AVEC LE PUBLIC.....	4
A. Dispositifs mis en place, en partenariat avec la commune de Chassignelles.....	4
B. Analyse de la participation à ces rencontres.....	5
IV. BILAN DE CES RENCONTRES ET ENGAGEMENTS	7
V. ANNEXES.....	8
1. Outils de communication	8
2. Photos sur place	10
3. Questionnaires	11

Préambule

Le développement du présent projet n'a pas fait l'objet d'une concertation préalable comme défini à l'article L121-16 du code de l'environnement.

Toutefois des actions d'informations et de dialogue ont été menées de façon volontaire pour informer et échanger avec les élus, les acteurs agricoles et la population locale.

Le présent document présente les actions menées au cours de la phase de développement et d'instruction du projet.

I. CONTEXTE

Le projet de Chassignelles est un projet alliant une exploitation ovine avec la production d'énergie solaire photovoltaïque au sol, en respectant les préconisations et la directive de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne.

Pour les terres présentant un rendement faible, cette solution permet de conserver une activité agricole, tout en produisant de l'énergie renouvelable.

Le projet est le fruit d'un travail d'échanges importants avec les élus locaux et les agriculteurs de la commune tout au long de la conception du projet.

EDF Renouvelables a également souhaité informer et échanger avec les habitants et usagers du site. Ceci, afin que les habitants puissent être informés du sujet, disposer de tous les renseignements qu'ils souhaitaient et faire part de leurs remarques éventuelles.

II. LES ECHANGES AVEC LES ACTEURS AGRICOLES ET INSTITUTIONNELS

A. Echanges avec les acteurs agricoles

Le projet a vu le jour grâce à un exploitant agricole possédant des surfaces importantes en grande culture compliquées à exploiter. Après des échanges avec la Chambre d'Agriculture de l'Yonne et la parution de leur charte cadrant les projets photovoltaïques sur terrains agricoles, nous avons inclus les exploitants des parcelles voisines afin d'avoir une répartition équilibrée entre les agriculteurs du secteur. Ainsi, la surface finale du projet a retenu 50 hectares sur les 170 étudiés initialement, respectant la charte énonçant que seuls 10 hectares par exploitant peuvent être pris à bail pour un projet de photovoltaïque au sol. L'implantation du projet a été concertée lors de tables rondes avec tous les exploitants. Ces temps d'échange ont abouti, comme le préconisait la Chambre d'Agriculture, à un design sélectionnant uniquement de très mauvaises terres et équitable entre propriétaires et exploitants, fruit d'un travail important de concertation avec ceux-ci. Au total, dix exploitants ont pu

être intégrés au projet. En conséquence, le projet a reçu un avis favorable (12 avis favorables, 3 abstentions, 0 avis défavorables) de la CDPENAF en décembre 2021.

Ce projet répond en ce sens aux objectifs nationaux du développement du solaire en France d'une part et d'autre part, il est en cohérence avec le plan de relance de l'agriculture ovine dans l'Yonne.

B. Echanges avec les services de l'Etat et les collectivités locales

Les élus locaux ont été rencontrés dès le début du projet, lorsque celui-ci n'était encore qu'une piste. La première rencontre avec la commune de Chassignelles a eu lieu fin 2018. La délibération favorable de septembre 2019 a permis de lancer les études sur la zone. Un nouveau conseil municipal en mars 2021 a eu lieu afin de valider la nouvelle zone d'implantation du projet déterminée avec les exploitants. Des échanges ont également eu lieu avec la Communauté de Commune dans le cadre de l'élaboration en cours du PLUi.

EDF Renouvelables et les élus de Chassignelles ont également souhaité informer et échanger avec les habitants du territoire. Comme détaillé dans les parties suivantes, une permanence était le format choisi, car il permettait de donner des explications approfondies.

La commune voisine de Fulvy a été rencontrée en 2022, le projet étant potentiellement visible des hauts de la commune. Le maire a ainsi été rencontré en avril 2022 pour une présentation du projet, de son calendrier et des prochaines échéances. Il s'est montré très intéressé et il a été convenu d'intégrer les habitants de Fulvy aux temps d'échanges sur le projet.

III. INFORMATION ET ECHANGE AVEC LE PUBLIC

A. Dispositifs mis en place, en partenariat avec la commune de Chassignelles

EDF Renouvelables a proposé à la commune de Chassignelles et Fulvy d'organiser une journée d'information et d'échanges avec les habitants. Ainsi, le 24 juin 2022, une permanence a été organisée à Chassignelles. Les habitants ont été mis au courant environ 10 jours avant par le biais de flyers¹ dans leurs boîtes aux lettres dans les communes de Chassignelles et Fulvy, et par le biais d'affiches dans les deux mairies.

La permanence a été organisée à Chassignelles à l'aide des élus de la commune et en présence des agriculteurs concernés par le projet, le temps d'un après-midi et d'une soirée. Lors de cette permanence, ont été présentés les cartes du projet, ainsi que des photomontages, pour que les habitants puissent visualiser l'emplacement du projet et qu'ils aient un aperçu de l'évolution. Pour compléter et synthétiser toutes ces informations, des lettres d'informations ont été distribuées aux participants à la permanence, présentant l'historique du projet, ses particularités, son planning prévisionnel et des détails sur le solaire photovoltaïque en général. Ces lettres ont également été laissées à disposition dans les lieux publics des communes pour tous ceux qui n'auraient pas pu se déplacer à la permanence. Un exemplaire de cette lettre est présenté en annexe².

¹ Voir annexe 1 : outils de communication

² Voir annexe 1 : outils de communication

B. Analyse de la participation à ces rencontres

Lors de cette journée de permanence, une faible participation a été observée. 16 participants ont été recensés : 12 habitants de Chassignelles et 4 habitants de Fulvy. 8 participants étaient concernés directement par le projet (propriétaires de parcelles ou exploitants). Les participants se sont montrés curieux et intéressés par le projet, et satisfaits d'avoir la possibilité d'avoir des renseignements sur le projet. Les échanges ont été nourris par de nombreuses questions et plusieurs suggestions auxquelles EDF Renouvelables a apporté des réponses, détaillées dans le tableau plus bas. Les discussions relevaient principalement du fonctionnement du solaire, du cycle de vie du projet et de sa localisation. Deux habitants de Fulvy se sont exprimés sur l'impact paysager du projet et sur le photovoltaïque au sol. Ils ont par ailleurs regretté de ne pas avoir été informés plus tôt malgré la proximité du bourg par rapport au projet.

Principales questions posées	Remarques formulées	Réponses apportées
<p>Sur l'aspect technique du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment sont raccordés les projets photovoltaïque ? - Quel poste de raccordement pour le projet ? - D'où viennent les panneaux ? Quelles sont leur durée de vie ? Qui finance le recyclage ? 	<p>Le raccordement est un sujet sur d'autres projets dans l'Yonne, pour lesquels il y aurait eu des difficultés à trouver une solution.</p>	<p>EDF Renouvelables a précisé les caractéristiques techniques et répondu aux questions sur le recyclage. Concernant le fournisseur de panneaux, il sera choisi après les autorisations délivrées par l'état.</p> <p>EDF Renouvelables ne peut garantir l'origine des panneaux qui seront sélectionnés. Le raccordement reste l'un des sujets à venir étant donné qu'avec la création du nouveau poste de raccordement Yonne Est, un choix sera à faire entre celui-ci et celui de Tonnerre.</p> <p>La révision du schéma S3rEnr qui a abouti à la création du poste source Yonne Est résoudra en tout cas les potentiels problèmes de raccordement des projets du territoire.</p>
<p>Des questions ont également été posées sur les aspects environnementaux et agricoles du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que de l'herbe pousse sous les panneaux ? 	<p>Le passage de céréales à de l'herbe pour du pâturage a interpellé certains visiteurs.</p>	<p>Il est courant que des grandes cultures soient reconvertis en prairie, et les exploitants présents ont confirmé que l'herbe pousserait d'elle-même après arrêt de l'exploitation céréalière.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Comment se sentent les moutons sous les panneaux ? - Quel est l'intérêt pour les exploitants concernés par le projet ? 		<p>L'herbe peut en tout cas pousser sous les panneaux, puisque la lumière traverse les panneaux bifaciaux et les ruissellements de l'eau ne sont que très faiblement impactés. Nous avons de nombreux retours d'expériences sur nos centrales en exploitations. Nous avons également de très bon retour d'expérience sur le pâturage sous panneaux : les moutons ont de l'herbe plus longtemps l'hiver et l'été, un ombrage bienvenu lors des épisodes caniculaires et permettent un entretien naturel à la place d'une fauche mécanique.</p> <p>Les exploitants ont pu répondre eux même aux questions sur la logique et l'intérêt d'un projet sur leurs parcelles, dont le très mauvais rendement et la forte densité en cailloux rendait l'exploitation plus contraignante que rentable.</p> <p>La qualité des terres, mesurée par sondage pédologique selon la procédure demandée par la Chambre d'Agriculture, a montré leur très mauvaise qualité.</p>
<p>Le volet paysager a généré également des questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle visibilité depuis le bourg de Chassignelles ? - Quid de Fulvy ? - Des mesures d'insertion paysagère sont-elles prévues ? 	<p>Ont été évoqués par deux habitants de Fulvy l'aspect en lui-même, jugé « industriel » et « métallique », d'une centrale photovoltaïque et l'impact paysager généré depuis le village de Fulvy et des sentiers de promenade et de routes départementales fréquemment empruntées par les habitants de Chassignelles et Fulvy. Ils ont également regretté ne pas avoir été informés plus tôt du projet.</p> <p>Les habitants de Chassignelles étaient globalement satisfaits de la localisation et du respect de l'éloignement au bourg demandé par le conseil municipal.</p>	<p>Les visiteurs ont pu avoir des réponses grâce aux visuels et photomontages, notamment pour bien visualiser le projet en terme de localisation et d'insertion paysagère.</p> <p>Des photomontages montrant la visibilité de la centrale du haut de la commune de Fulvy ont notamment été présentés.</p> <p>Les échanges avec les habitants de Fulvy ont conduit à organiser un publipostage de la lettre d'information à l'ensemble des habitants de cette commune.</p> <p>A par ailleurs été précisée l'organisation à venir d'une enquête publique qui permettra aux habitants de s'exprimer sur le projet.</p>

Un questionnaire³ était également remis à la fin pour recueillir leurs avis sur le déroulement de cette permanence et sur le projet. Nous avons reçu six réponses, toutes positives. Tous les répondants disent avoir apprécié la clarté des plans et visuels présentés. La plupart avaient été prévenus de l'organisation de la permanence grâce aux flyers mis en boîte aux lettres.

Les propriétaires et exploitants du projet se sont montrés très disponibles pour répondre aux questions des visiteurs concernant leurs motivations à prendre part au projet et aux enjeux pour leur exploitation. Leur présence et leur disponibilité a été appréciée des visiteurs.

IV. BILAN DE CES RENCONTRES ET ENGAGEMENTS

La permanence s'adressait aux habitants des communes de Chassignelles et de Fulvy. Si deux participants se sont montrés opposés au projet, les autres ont fait part de très peu de remarques. La plupart des participants ont plutôt exprimé un certain enthousiasme pour le projet.

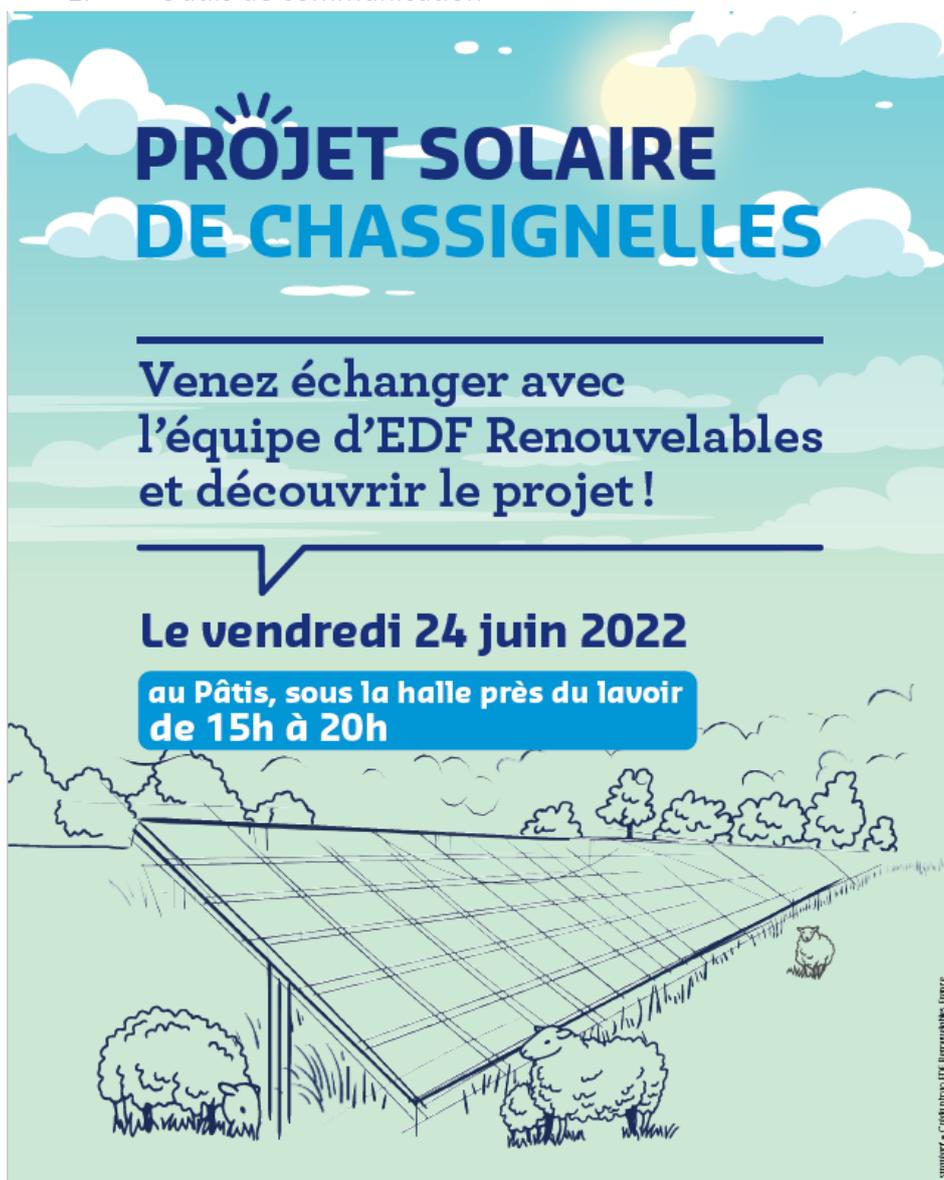
Les coordonnées personnelles de l'équipe projet ont été partagées à plusieurs reprises et via différents supports (bulletins municipaux, lettre d'information figurant en Mairie) pour celles et ceux qui auraient davantage de questions ou de remarques par rapport à ce projet.

A été indiqué l'organisation prochaine de l'enquête publique qui permettra aux habitants de s'exprimer sur le projet.

³ Voir annexe 3 : questionnaires

V. ANNEXES

1. Outils de communication



Annnonce de la permanence (déclinée en flyers, en affiche, en supports de communication en ligne)

ZOOM SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE



MAJEUR
L'énergie solaire joue un rôle essentiel dans la transition énergétique. En 2015, le gouvernement a voté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui fixe des objectifs ambitieux afin de renforcer notre indépendance énergétique, préserver notre santé et lutter contre le changement climatique. La production d'énergie solaire, qui doit être multipliée par 5 d'ici 2028*, contribuera à atteindre cet objectif.



PROPRE
L'électricité photovoltaïque utilise les rayons du soleil, elle repose donc sur une source d'énergie propre et naturelle. Aujourd'hui, un panneau a une durée de vie d'environ 30 ans. Et il faut compter 1 à 3 ans pour qu'un panneau produise autant d'énergie qu'il en a consommé pour sa construction, son installation et son recyclage.



REVERSIBLE
À l'issue de la période d'exploitation, l'ensemble des structures, plateformes, panneaux et réseaux est démonté et recyclé. Le terrain est restauré dans son état d'origine.

DU SOLEIL À MA LAMPE : COMMENT ÇA MARCHE ? Le fonctionnement d'une centrale solaire se résume en trois étapes :

- 1 PRODUCTION :** les panneaux transforment le rayonnement solaire en courant électrique continu, acheminé vers un onduleur.
- 2 TRANSFORMATION :** l'onduleur convertit cette électricité en courant alternatif compatible avec le réseau électrique.
- 3 UTILISATION :** un transformateur élève la tension avant d'injecter l'électricité dans des câbles souterrains qui l'acheminent jusqu'au réseau public. Et de là, elle arrive chez vous.

ON VOUS ÉCOUTE !



POUR TOUTE QUESTION, n'hésitez pas à me contacter.

Elliott Guy, Ingénieur projets
Bourgogne-Franche-Comté - EDF Renouvelables
(06 03 15 97 69)
elliott.guy@edf-re.fr



PROJET SOLAIRE DE CHASSIGNELLES

LETTRE D'INFORMATION • JUIN 2022

La commune de Chassignelles devrait prochainement accueillir une centrale solaire au lieu-dit du Fond de Comelles.

EDF Renouvelables, spécialiste français des énergies renouvelables, porte en effet un projet qui associe **production d'énergie solaire et production agricole** (élevage de brebis), en collaboration avec les exploitants agricoles. L'énergie renouvelable produite sur le site sera destinée au réseau d'électricité public et permettra notamment de répondre aux besoins des habitants du Tonnerrois.

Le projet de centrale solaire vise à participer à la dynamique de **transition énergétique** menée par la communauté de communes et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Il est le fruit de deux années d'études, environnementales et techniques ainsi que d'échanges menés avec les acteurs locaux. La zone du projet a été définie en concertation avec les propriétaires et exploitants agricoles concernés, tout en respectant la charte de la Chambre d'agriculture.

Cette lettre d'information vous en présente les grandes lignes (objectifs, implantation, caractéristiques...).

PÉRIMÈTRE DU PROJET



PAROLES D'ÉLU

En accueillant ce projet, notre commune fera preuve d'un engagement en faveur de la transition énergétique. Élaborer les panneaux en collaboration avec une activité ovine est un levier de développement utile au territoire.

Anne Hénaux, maire de Chassignelles

EN CHIFFRES

- 50 ha** de surface totale
- Une mise en service à horizon **2025**
- Une durée de vie des panneaux de **30 ans**
- Une puissance électrique d'environ **70 Mégawatts-crête (MWc)**, permettant de produire **73 GWh par an**. Équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de **33 000 habitants**
- Des retombées fiscales** à hauteur de **250 000 € par an** pour les collectivités locales
- 1 troupeau de 300 brebis**, soit **5 à 6 brebis par hectare**
- 1 400 tonnes** de CO₂ évitées chaque année

UNE VOLONTÉ D'ALLIER PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE AVEC PRODUCTION AGRICOLE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

NOS ENGAGEMENTS POUR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Maintien d'une activité sous les panneaux solaires avec installation d'un éco-pâturage d'ovins.

Utilisation maximum de 50 ha de terres à faible potentiel agricole*, en phase avec les principes définis par la Chambre d'Agriculture de l'Yonne.

Avec ces mesures, la quasi-totalité du site reste végétalisée et conserve sa vocation agricole. La transition de l'activité de culture vers un éco-pâturage ovin, associée à un plan d'entretien écologique de la végétation, permettra également d'améliorer la biodiversité du terrain.



À savoir : Le recroulement du sol par les panneaux solaires, et l'ombrage qu'il apporte, ne gênent pas le développement de la végétation. La distance qui sépare les panneaux est suffisamment importante pour que les eaux de pluie puissent être réparties au sol de façon homogène. Les brebis qui circulent en dessous y trouvent donc toute la nourriture dont elles ont besoin !

NOS ENGAGEMENTS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Évitement des zones à enjeux écologiques dans l'implantation du projet afin de préserver la flore et la faune présentes sur le site, notamment des espèces mellifères (le Caucalis à fruits aplatis et le Pavot Hybride) ainsi que des espèces d'oiseaux (le Verdier d'Europe, le Chardonnet élégant, la Linotte mélodieuse et la Tourterelle des bois) et de chiroptères (le Petit rhinolophe et la Pipistrelle commune).

Gestion écologique des espaces verts en phase d'exploitation (aucun produit phytosanitaire utilisé) et entretien par éco-pâturage.

À savoir : Défini en lien étroit avec les élus de Chassignelles, et situé à près d'1 km du bourg, le projet solaire a été conçu de manière à assurer sa bonne intégration dans le paysage. Les haies présentes autour du site seront maintenues et renforcées par de nouvelles plantations le long des routes.



Photomontage, avec et sans haies

LE PARCOURS D'UN PROJET DE CENTRALE SOLAIRE

2 à 3 ans Le développement

Afin de valider la possibilité de réaliser le projet, des études environnementales, paysagères et techniques sont menées. La décision d'autorisation finale, délivrée par le préfet, est prise après la consultation de nombreux services de l'État et la tenue d'une enquête publique.

1 à 2 ans La construction

Le chantier de la centrale s'étend sur plusieurs mois. Les principales étapes sont l'aménagement des accès, la pose des panneaux et enfin l'installation des équipements électriques. Lors de cette phase, EDF Renouvelables s'attachera à informer régulièrement les habitants des étapes en cours et à venir. Elle veillera également à encourager l'économie locale (hôtellerie, restauration, consultation d'entreprises régionales lors des appels d'offres).

30 ans La production d'énergie

Pendant 20 à 30 ans, les panneaux solaires vont produire de l'électricité. Tout au long de cette période, les équipes locales d'EDF Renouvelables assureront le suivi de la production et la maintenance technique, avec notamment un entretien intégral réalisé 1 à 2 fois par an.

1 an Le renouvellement ou le démantèlement

Quand le parc arrive au terme de sa durée de vie, il est intégralement démantelé par EDF Renouvelables. Les modules sont recyclés (jusqu'à 95%) via l'organisme PVCycle, conformément à la législation européenne sur les déchets, et EDF Renouvelables remet le terrain en état.

LES ÉTAPES CLÉS DU PROJET DE CHASSIGNELLES

- 2019**
 - Septembre : Délibération favorable de la commune de Chassignelles pour le projet
 - Octobre : Début des études techniques et environnementales sur le terrain
- 2020**
 - Poursuite des études techniques, environnementales et agricoles
 - Concertation avec les exploitants agricoles
 - Ajustement du projet, en phase avec les nouveaux principes de développement des centrales solaires définis par la Chambre d'agriculture
- 2021**
 - Avril : Délibération favorable de la commune pour le nouveau projet
 - Novembre : Dépôt du dossier de permis de construire en Préfecture
- Décembre** : Passage devant la commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CSPNAN) qui a rendu un avis favorable à l'unanimité
- 2022**
 - Juin : Permissance d'information des habitants
 - 4^e trimestre : Enquête publique
- 2023**
 - Déclinaison préfectorale
 - Obtention des autorisations
- 2025**
 - Mise en service du parc solaire

Lettre d'informations distribuées aux participants et aux habitants

2. Photos sur place



3. Questionnaires



Questionnaire



Vous venez de participer à la permanence publique du projet de parc solaire photovoltaïque de Chassignelles

Avant de partir, pourriez-vous s'il vous plait remplir ce questionnaire ?

1) Vous êtes habitant de ...

- Chassignelles
 Fulvy
 Autre commune :

2) Vous avez appris l'existence de cette permanence par

- Affiche Réseaux sociaux
 Flyer en boîte aux lettres En passant près de la halle
 Autre moyen :

3) Quelles étaient vos attentes en venant à cette permanence?
(expliquer en quelques mots)

→ Cette permanence a-t-elle répondu à vos attentes ? (cocher l'une des cases)

Oui, tout à fait	Oui, pour partie	Non, que très partiellement	Non, pas du tout	Ne se prononce pas
✓				

→ Qu'est-ce qui vous a le plus intéressé ? (expliquer en quelques mots)

Energies renouvelables — tous ! solaire vent chaudière pompe à chaleur

→ Qu'est-ce qui vous a manqué ? (expliquer en quelques mots)

Rien

4) Avez-vous des remarques à formuler sur le projet qui vous a été présenté ? (expliquer en quelques mots)

Parfait

5) Par la suite, seriez-vous intéressé pour continuer à être informé ?

- Non
 Oui → votre contact :

Raddan
maradadan@outlook.com



Exemple d'un questionnaire suite à la visite de la permanence